



## **LETTRE D'INFORMATION :**

Madame, Mademoiselle,

Vous n'êtes pas sans ignorer l'impact désastreux du cancer du sein au niveau de la population féminine.

Au cours de l'année 2012, plus de 48 763 femmes ont développé un cancer du sein dans notre pays.

Cette maladie tue et tue encore beaucoup : près de 33 femmes en meurent chaque jour en France, c'est trois fois plus que les morts sur la route.

Dans le cadre de sa politique sociale, le Conseil Municipal a décidé de s'investir dans la lutte contre ce fléau pour le mieux-être de ses administrées. C'est ainsi que votre Commune participe directement à la prise en charge du Dépistage du Cancer du Sein pour les femmes à partir de 40 ans.

Vous êtes invitée à un dépistage gratuit par unité mobile à intervalle régulier.

La réalisation des examens mammographiques (radiographies des seins) est effectuée par des professionnelles compétentes agréées, l'interprétation de ces mêmes examens est réalisée par des médecins radiologues spécialisés et agréés dans les maladies du sein.

Saisissez la chance qui vous est offerte, et n'oubliez pas que plus le cancer détecté sera petit, plus les chances de guérison seront grandes.

La valeur du dépistage au travers des témoignages de femmes «sauvées» est la preuve réelle de l'efficacité dans la prise en charge la plus précoce.

Même sans invitation, vous pouvez bénéficier du Dépistage du Cancer du Sein, si votre dernière mammographie date de plus de 18 mois.

Pour cela, il vous suffit de vous munir d'une pièce d'identité et d'assurée sociale.